

AFFAIRE N° 13 - Approbation du contrat précisant les conditions dans lesquelles M. Jean HEBBARD, Architecte D.P.L.G., apportera son concours pour la réalisation du projet de transformation des locaux de l'ancien Hôpital Saint-Jacques en classes, à Saint-Denis.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Un contrat d'honoraires a été établi en 1962 entre la Commune de St-Denis et M. Jean HEBBARD, architecte, pour établir le projet de transformation des locaux de l'ancien Hôpital Saint-Jacques, à St-Denis, en salles de classe.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier ce contrat./.

Adopté à l'unanimité.

x
x x

Approuvé
F. Denis le 16 juillet 1963
P. le Tuffet et par délégation
Le secrétaire général
surn. J. Cluchant